



LA DOUBLE PEINE.
Être confiné et privé de liberté.

La prison est à la fois un monde clos et un échantillon de la société. Et, comme dans celle-ci, il y a confinement et confinement. En mars 2020, quand il a été décidé de mettre toutes les prisons en *lockdown*, le système pénitentiaire s'est refermé sur lui-même. Mais très peu de détenus étaient alors atteints de la covid. Durant quelques mois, les visites ont été supprimées, accroissant la souffrance des familles qui vivent alors une double peine. Un des leurs est derrière des barreaux, et l'accès à celui-ci est devenu impossible. Les enfants ne peuvent plus voir leur père et les femmes leur compagnon, des fratries sont coupées.

VISITES

Déjà, en temps normal, les visites sont pénibles. Les longs trajets se font très souvent en transports en commun, par tous les temps. Avec, de temps en temps, la déception de découvrir à l'arrivée que la lourde porte de la prison restera fermée, faute de personnel suffisant. Les agents pénitentiaires sont accueillants. Enfin, cela dépend. Parfois, les familles ont le sentiment de déranger, d'être regardées de travers, certains agents étant convaincus que c'est une opportunité pour passer de la drogue. Les visites se déroulent dans une grande salle occupée par une vingtaine de tables et, depuis peu, des séparations en plexiglas ont été installées. Les enfants restent tranquilles quelques minutes, puis s'égayent entre les familles, ce qui n'amuse pas l'agent installé à un bureau surélevé, comme l'étaient les enseignants au siècle dernier.

En été, les visites ont repris, les familles ont enfin eu l'occasion de se retrouver. Puis, nouvelle alerte de la covid, et tout est redevenu plus fragile, d'autant que des agents, redoutant leur propre contamination, ont fait grève. La seconde vague du virus a conduit à un reconfinement. À nouveau cassées, les relations déjà précaires ! Il y a bien le téléphone, mais c'est loin d'être la même chose. D'autant que,

pendant tout un temps, seul l'appareil public situé dans l'aile de la prison était accessible, et encore, à certaines heures. En termes de discrétion, c'était loin d'être évident. Un téléphone a enfin été installé dans chaque cellule, avec des contraintes, évidemment, et tout en restant balbutiant, les perturbations se multipliant. Et puis, cela a un coût que l'absence de travail dans la prison rend parfois trop élevé.

CHANGEMENT RADICAL

En ce qui concerne la circulation du virus, ce deuxième confinement a connu un changement radical. Dans cette prison aux portes de Bruxelles, la covid s'est en effet répandue via, semble-t-il, le service nettoyage et, curieusement, les représentants des cultes. Quatorze détenus ont été détectés positifs, dont un seul, légèrement malade, n'a pas nécessité l'hospitalisation. Nombre d'entre eux sont désormais en quarantaine au sein de l'établissement. Un agent pénitentiaire a également été relevé positif en cuisine. Conséquences : les visites ont à nouveau été suspendues, tout comme les congés pénitentiaires et les cultes en commun. Et les audiences du tribunal d'application des peines se tiennent désormais par visioconférence. En principe jusqu'au 13 décembre, date à laquelle la situation sera réévaluée par la Direction générale des Établissements pénitentiaires, organe fédéral.

Un test généralisé des détenus a été décidé, entraînant nécessairement, en fonction des résultats, de nouvelles quarantaines. Selon la directrice de l'établissement, ils comprennent difficilement les variations successives d'instructions, à l'instar du reste de la population. Si certains explosent, d'autres acceptent, tout en vivant la situation aussi difficilement que les gens qui sont à l'extérieur. Les déplacements sont limités au maximum. Concrètement, cela signifie que l'accès au préau se trouve limité par jour, compartimenté par ailes et réservé à ceux qui ne sont pas en quarantaine.

Un confinement d'autant plus dur

LA COVID S'INSTALLE AUSSI EN PRISON

Thierry MARCHANDISE

Les établissements pénitentiaires n'ont pas été épargnés par la seconde vague du virus. Et cette mini société n'a pas beaucoup d'armes pour vivre le plus sereinement possible cette nouvelle attaque.

Toutes les activités sportives sont suspendues et les ateliers tournent au ralenti avec les détenus qui ne sont pas isolés. Les douches restent accessibles, mais individuellement, et chacun est prié, après usage, de nettoyer le lieu avec un produit javellisé. Même le courrier est stocké dans des enveloppes et aéré avant d'être distribué. Les visites virtuelles, qui s'étaient timidement installées, vont peut-être être élargies et un planning est en cours de réalisation avec les détenus.

CHEZ LES AGENTS

Et du côté des agents ? Il s'est avéré que certains d'entre eux ne portaient pas le masque, ce qui peut sembler paradoxal puisqu'ils affirment craindre d'être contaminés. D'où cette idée que l'un ou l'autre parmi eux ne serait pas mécontent de voir le virus entrer en prison, car cela entraînerait un nouveau confinement et donc moins de travail. Heureusement, tous ne réagissent pas de cette façon. Quotidiennement, plusieurs d'entre eux sont

mis en quarantaine par leur médecin. Et des tensions apparaissent entre celui-ci et ceux qui souhaiteraient davantage de confinement. À l'intérieur de la prison, le service médical est d'ailleurs fermé pour éviter le rassemblement de plusieurs détenus en même temps dans la salle d'attente.

Le médecin se rend dans les différentes cellules, comme le fait le service infirmier. Sans pour autant bénéficier des mêmes outils de protection qu'à l'hôpital. Ceci rappelle la demande déjà faite il y a longtemps de confier la médecine en prison au Service public fédéral (SPF) Santé publique et non plus Justice. Dans chaque établissement pénitentiaire, une commission de surveillance, indépendante de la prison et de la justice, a comme mission légale de « contrôler le traitement des détenus et le respect des règles applicables ».

Les différentes ailes disposent d'une boîte aux lettres où les détenus peuvent déposer une de-

mande d'entretien. Ces boîtes sont relevées de manière hebdomadaire par deux commissaires, des bénévoles nommés à cette fonction par le conseil central pénitentiaire (dépendant du parlement), qui rencontrent ensuite les détenus qui en ont fait la demande. Cette mission est provisoirement suspendue en raison du confinement, mais les différentes commissions suivent attentivement la situation de leur prison.

Il est possible qu'un numéro d'appel 0800 soit ouvert pour permettre aux détenus de garder un contact avec les commissions de surveillance. Depuis le 1^{er} octobre, dans chaque prison a été créée une commission des plaintes composée de trois membres et présidée par un juriste. Elle est chargée « de vérifier si une décision individuelle du directeur respecte les droits du détenu, est raisonnable ou non équitable. » Début novembre, peu de plaintes avaient été déposées, sans doute en raison d'une information encore insuffisante auprès des détenus. ■

INDICES

RECONNU ?

Dans ses projets, le nouveau gouvernement De Croo a la reconnaissance du bouddhisme qu'il considère comme « assistance morale dans une perspective philosophique non confessionnelle ». Il serait ainsi la septième entité philosophique et religieuse reconnue en Belgique.

FÉMININE.

Le clergé de la Svenska kyrkan, l'Église réformée de Suède, est désormais devenu majoritairement féminin. Une évolution voulue par les fidèles, à l'image de celle de la société suédoise.



RÉVOLTÉS.

Un grand nombre de Polonaises et de Polonais manifestent leur opposition à la décision de leur Tribunal constitutionnel, qui a interdit l'IVG en cas de malformation grave ou irréversible du fœtus. Accusée depuis longtemps d'appuyer le pouvoir ultra-conservateur de Varsovie, l'Église catholique de Pologne est particulièrement visée par cette révolte.

MUSICALE.

À Bâle (Suisse), l'église Don Bosco va être transformée en salle de concert pour les formations bâloises indépendantes. Ce lieu manquait dans le paysage culturel de la ville.

SOUTENUS.

En 2021, dix rabbins entretront en fonction au sein de l'armée allemande pour répondre aux besoins spirituels de soldats de confession israélite.